

Notes de lecture

Identité
Fragments, franchises
Jean-Luc Nancy
Galilée, 2010



Dans *Considérations inactuelles*, Nietzsche épingleait « cette espèce d'homme [qui] a dû accéder au pouvoir » et qui, « S'illusionnant ainsi sur lui-même, il se sent fermement convaincu que sa « culture » est l'expression pleine et entière de l'authentique civilisation... ». Il appelait cette espèce « Les philistins de la culture ».

Serait-ce le même type de « stupéfaction », suite à la commande d'hommes accédés au pouvoir d'un « débat national sur l'identité nationale » en France, qui a arraché à J.-L. Nancy ces « Fragments » ? Nous sommes, à le lire, non seulement enclins à le croire mais plus encore à l'éprouver. Le philistinisme identitaire dont a fait preuve cette commande est absolument ahurissant. Il s'est présenté sous un double masque ou un double culot : gravité aux accents inquiétants de l'un, doublée d'une sorte de raillerie ignorante de l'autre (« du gros rouge qui tache »).

« Mais sait-on seulement de quoi on parle ? » : telle est en effet « la stupeur première » qui ne pouvait que saisir, à l'annonce de ce « débat ». La ficelle fut à vrai dire trop grosse : en invitant à formuler en quoi consiste

cette identité, on la met en position, « en droit d'exiger pour qu'on vienne s'y intégrer, s'y assimiler ou s'y assujettir ». Qui « on » ? On le devine bien sûr aisément. « Mais ici déjà le bât blesse : on n'entre pas dans une identité... sans en même temps la modifier, la modaliser, la transformer peut-être », n'en déplaise aux philistins de l'identité. Mieux : le « franc » et la « franchise » de l'identité française ne sauraient garder leur privilège qu'à porter « le nom même de ce que requiert une identité : non d'abord ses attributs mais la franche disposition de son statut et de là la franchise de sa déclaration ». Aucune autorité et encore moins celle de l'État (qui « n'est jamais que l'instrument de la nation : ce n'est pas à lui d'en définir, encore moins d'en constituer l'identité ») ne peut décider véritablement de la zone franche des identifications de chacun. Et, mieux encore : « l'identité n'est pas isolable comme un précipité ». A vouloir l'isoler ainsi, en faire une possession ou un bien, à recevoir ou dont on peut s'emparer une fois pour toute, elle « tomberait dans la folie ». L'identité « n'a pas lieu une fois mais sans cesse, à chaque instant ».

Alors, l'identité nationale française ? Mais « la France ignore de quelle(s) intimité(s) insondable(s) lui sont venus son hexagone, sa langue, ses façons, les tons de ses peintres ou de ses musiciens. Mais la France ignore aussi dans quelle nouvelle intimité elle pourrait se trouver, elle se trouve peut-être déjà avec -pourquoi pas? - d'autres configurations, d'autres idiomes, d'autres façons qui toutes sont elles-mêmes touchées, ébranlées dans leur intimité. »

« La France – qui, bien franchement ? » Ainsi s'achève ce livre décapant : par cette interrogation qui libère à nouveau l'identité, la nation et l'idée de la France, leur redonnant ainsi leurs franches singularités créatrices ■

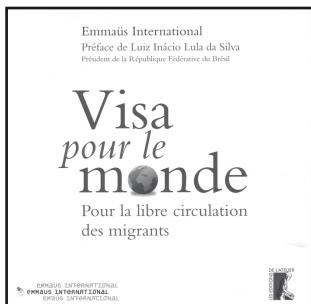
Abdellatif Chaouite

Notes de lecture

Visa pour le monde Pour la libre circulation des migrants

Emmaüs International

Les éditions de l'Atelier, 2010



On rappelle souvent les articles 13 et 14 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, reconnaissant les droits à toute personne de « circuler librement », de « choisir sa résidence », de « quitter tout pays » et de « revenir dans son pays », de « chercher » et de « bénéficier de l'asile » dans d'autres pays. Et pourtant et alors même que la mondialisation, à l'aube de ce siècle, accélère les mobilités, ces droits sont constamment bafoués. Les législations des États rivalisent d'ingénuité pour les contourner tout en affichant un traitement inégal entre riches hôtes et indésirables pauvres quant au droit de circuler.

Emmaüs, né en même temps que la Déclaration de 1948, rappelle ici combien il est « aussi urgent que nécessaire » aujourd’hui de changer de vision et de politiques des migrations qui pourraient bien mener sinon aux pires catastrophes. Les multiples témoignages consignés dans ce livre le rappellent : derrière les « migrations économiques », il y a le spectre de la survie sans perspective ; derrière les « migrations politiques », il y a les conflits, les menaces sur la vie, la torture et le

viol ; derrière les « migrations familiales », il y a les déchirements et l’insupportable éloignement des siens ; et, derrière les « migrations climatiques », il y a la dégradation de l’environnement. Les réalités des migrations sont hélas autres que l’image « subtilement véhiculée du migrant profiteur, fraudeur ou criminel ». Autres et concernant autrement tout le monde pourrait-on ajouter : ce qui en font des causes pour les uns sont des effets des politiques ou des complicités des autres. Toute cécité sur cette non-autonomie des mouvements migratoires, fait courir en fait à terme le risque d’une régression des droits pour tous : « le retournement » des avancées du droit de libre circulation et « des conceptions de l’accueil » en un « refus de l’autre ». Les craintes d’« appel d’air » et autres « raisons » invoquées souvent pour restreindre l’accueil et l’asile ne sont qu’excuses cachant mal des « choix politiques intentionnels ».

Le « bilan négatif, parfois accablant, de la façon dont les autorités publiques prennent en compte les phénomènes migratoires dans un contexte de mondialisation » qu’Emmaüs tire de son expérience justifie amplement l’appel au changement que constitue ce livre : rétablir la vérité sur les réalités migratoires et sur leur impact positif ; lutter contre les persécutions et les discriminations ; faire respecter le droit ; agir pour un véritable développement solidaire et gérer les mobilités au niveau des discussions internationales ■

Abdellatif Chaouite

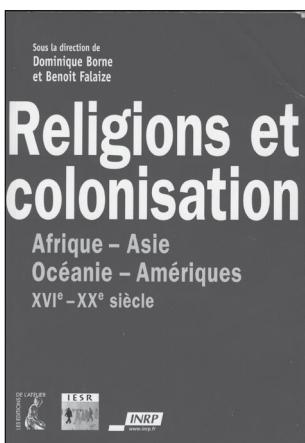
Notes de lecture

Religions et colonisation

**Afrique-Asie-Océanie-Amériques
XVI^e - XX^e siècle**

**Dominique Berne & Benoit
Falaize (sous dir.)**

Les Editions de l'Atelier/Editions
ouvrières, 2009.



Le couple colonisation/mission est complexe. En quoi les missions catholiques et protestantes ont été les complices de l'entreprise coloniale ? Evangéliser de nouveaux peuples ((conquérir les âmes nouvelles) a été une mission constante de l'Eglise, et l'expansion européenne s'y est greffée pour se justifier. Il faut remonter au XVI ème siècle pour comprendre dès l'origine l'entrelacement entre le projet missionnaire et un discours civilisateur que les Lumières ne feront que laïciser. Il y avait une concurrence âpre entre confessions chrétiennes (catholique/protestante) et l'instrumentalisation des missions par les Etats. Cependant, les situations diffèrent d'une époque à une autre, d'un territoire à un autre, car les stratégies locales impriment au couple mission/colonisation une foule de nuances qui interdisent la généralisation

hâtive. Souvent, la mission précède la colonisation et, dans un premier temps, elle s'adapte à la nouvelle donne plus qu'elle ne la sollicite, d'autant que les missionnaires se méfient de ses soldats ardents, marchands et administrateurs qui donnent rarement l'image d'un christianisme exemplaire. On est donc passé de la méfiance des années 1830-1840 à la connivence des années 1880, avant d'entrer dans la voie d'une collaboration, sans subordination, que chaque partie espère à son avantage. De ce lien structurel entre religion et colonisation, les auteurs de cet ouvrage dressent une sorte de mosaïque de situations de compagnonnage du couple colonisation/religion en distinguant toutefois l'Eglise et la religion. La colonisation des Amériques a fait naître l'idée moderne de mission et d'expansion religieuses planifiée sous l'autorité du pape et sous la conduite des souverains ibériques, souvent incontrôlables.

Si l'Eglise n'a pas de théologie de la colonisation, il demeure que le débat y a existe aux premiers temps sur la légitimité de la colonisation : les uns (pro-colonisation dont le chanoine Sepulveda, 1490-1573) arguent du principe de destination universelle des biens (les prendre partout), de la lutte contre la barbarie et l'idolâtrie, et pour d'autres (notamment Las Casas) pour qui la mission ne justifie pas la soumission des indiens. Le magistère catholique, avec le temps, remettait en question les motifs acceptés jadis de l'esclavage, d'autant que l'état d'esclaves ne permettait pas de christianiser ces colonisés.

On peut dire que l'Eglise participe objectivement au projet de domination coloniale quoique son action se passe au niveau religieux. D'ailleurs, l'offre religieuse n'était pas sans s'affronter aux religions locales : l'islam, le judaïsme, le bouddhisme, l'animisme, etc.

Notes de lecture

La religion est aussi un langage que s'approprient les colonisés qui s'en servent pour contester la domination coloniale.

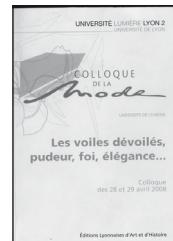
Et la laïcité républicaine ? La République, dans le cas de la France, n'était pas à un reniement près. Elle naviguait entre l'idéologie universaliste et le pragmatisme colonial qui fait dire à Léon Gambetta que «l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation», autrement dit, un quitus est donné aux missions dans les colonies. Ainsi, la loi de 1905 n'a pas connu d'application effective dans la presque totalité des colonies, quand ce n'est pas une laïcité bricolée et sans effet (Algérie) pour contrôler les autorités religieuses locales : ne pas soustraire tout Dieu mais additionner des Dieux et de la laïcité. Paradoxe de la laïcité républicaine qui admet en colonie ce qu'elle interdit en métropole.

Si raison d'Etat et raison d'Eglise convergent depuis la moitié du XIXème siècle pour imposer un compromis jusqu'à la seconde guerre mondiale (fusion entre nation et mission dans l'ambiance de la guerre froide), la montée des nationalismes après la 1ère guerre mondiale oblige les missions à marquer leurs différences. Peu à peu se dessine une ligne de partage entre les logiques de la mission et de la colonisation, différentes par le but, et tôt ou tard concurrentes. Le missionnaire tente de marquer sa différence pour gagner la confiance d'autant, d'autant que la décolonisation entame sa vitesse de croisière ■

Achour Ouamara

*Les voiles dévoilés,
pudeur, foi, élégance...*

Colloque de la Mode,
des 28 et 29 avril 2008, Univ. Lyon 2
Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2008.



Ne cherchez pas ici la burqa et tout le bavardage ! «O toison, moutonnant jusque sur l'encolure ! / O boucles ! O parfum chargé de nonchaloir / Extase !» (Baudelaire).

Cet ouvrage se livre à une anthropologie du voile qui s'intéresse à toutes ses dimensions sémantiques : pudeur, foi, élégance, et sous le foisonnement de ses dénominations : tchador, burqa, foulard, voilette, coiffe, turban, voile de deuil, voile nuptial, voile masculin, etc., sans toutefois esquiver le débat qu'il suscite de nos jours. De vrai, le voile est destiné à la tête/visage, lieu de corps où se négocient de positions subtiles, passionnées, embrouillées et contradictoires sur des questions essentielles pour chacun de nous. Du voile féminin dans la Rome antique au hijab des banlieues, en passant par la Mode, l'ouvrage s'attelle à sa sémiotique et à ses jeux. Ainsi du hijab qui est d'abord un langage avant d'être un vêtement, une pratique de l'espace en ce qu'il serait une métaphore de la Umma qui sépare les Musulmanes des non Musulmanes. Le hijab est devenu un observatoire des recompositions de la sphère politique à partir de la question intime, il dessine une profonde transformation des fondements anthropologiques du vivre ensemble ■

Achour Ouamara

Notes de lecture

Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations

Esther Benbassa (sous dir.)

Les éditions Larousse à Présent,
2010.



Un dictionnaire parmi tant d'autres ? Non ! Ce dictionnaire tranche par son originalité aussi bien dans ses entrées singulières (300 entrées qui vont des personnalités liées à l'exclusion, ses producteurs comme ses adversaires, jusqu'à internet) que dans sa longue introduction pédagogique à double volet qui éclaire les notions liées à l'exclusion en les historicisant. Une préface à 3 voix, du footballeur Liliane Thuram, du rappeur Hamé du groupe «La Rumeur», et surtout celle, lumineuse, de la députée Christiane Taubira qui met à nu l'hypocrisie politique en cette matière.

Ce dictionnaire ambitionne de débanaliser les mots que nous utilisons en les arrachant à leurs gaines par trop épaisse d'idéologie. Les racismes reposent sur des préjugés ancestraux qui ressurgissent ça et là au gré des crises en revêtant des habits nouveaux. Ils se

nourrissent de difficultés économiques, des angoisses et des peurs sociales. L'esclavage, l'anti-sémitisme, le colonialisme, tous ces fléaux s'appuient sur des discriminations pour justifier la déshumanisation de l'Autre. Existe-t-il une éducation pour le réduire ? Que peuvent les approches scientifique (les races n'existent pas), juridique (promulguer des lois antiracistes), l'histoire (dé-naturaliser les poncifs inamovibles) ? Comment transmettre, alerter, rectifier, aller au-delà des préjugés et des stéréotypes ? La tâche est peu aisée, car cela ne suffit pas. On peut marginaliser le racisme sans l'éradiquer complètement, tant il s'enracine historiquement. Si le racisme n'est pas un phénomène colonial *stricto sensu*, la colonisation et la culture coloniale l'ont très largement influencé, conformé, infléchi. L'ère coloniale «fait retour» de manière parfois surprenante, en métropole. La situation postcoloniale est caractérisée par une guerre de mémoires qui marque l'inadéquation entre l'histoire nationale telle qu'elle est enseignée ou perçue, et la possibilité pour les anciens colonisés vivant en métropole de s'y reconnaître. C'est pourquoi, préconisent les auteurs, il faut un autre récit national où la colonisation doit être intégrée dans l'analyse du racisme même si elle n'explique pas tout.

La France contemporaine peine à sortir des tous ces rets de la «mémoire empêchée», jusqu'au républicanisme en vogue qui reprend le principe et le discours de l'assimilation coloniale en manifestant parfois le refus des transformations de notre société mondialisée et multiculturelle. Il fallait attendre 2006 (10 mai) pour décider d'une journée nationale des «mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions». Voilà un dictionnaire qui nous ventile l'esprit ! ■

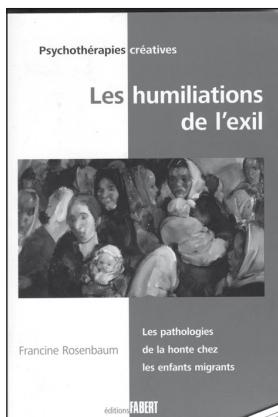
Achour Ouamara

Notes de lecture

Les humiliations de l'exil

Francine Rosenbaum

Editions Fabert, 2009.



«espace-pont» et un «temps-pont» entre la langue d'accueil et la langue maternelle pour réduire les risque de rigidification, de disqualification et de conflits de loyauté qui bloquent ou freinent le développement. Les difficultés langagières des enfants sont aussi le symptôme d'un malaise profond qui touche toute la famille, malaise empêchant la constitution d'une estime de soi et des siens indispensable pour s'intégrer dans la société d'accueil, d'autant que le développement de l'enfant est souvent mis à mal par l'exclusion et les limitations imposée aux adultes qui en ont la charge morale et matérielle ■

Achour Ouamara

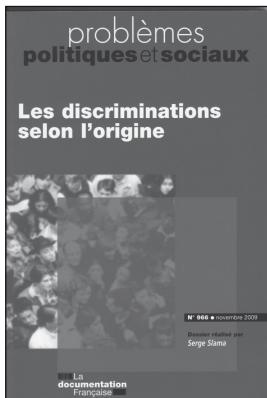
«Dans la migration, le corps précède l'âme». C'est fort de cette maxime indienne que l'auteure, passeuse, comme elle se décrit, et thérapeute de langage et de la communication, proche de l'école George Devreux, met l'accent, de par son expérience de thérapeute du langage et de la communication, sur cette castration de l'âme dans la situation de migration, autrement dit la langue maternelle, la culture des ancêtres, tout ce qui nous arrime à une généalogie. Le génotype dont elle use à bon escient s'avère précisément un support fécond pour recontextualiser l'organisation généalogique de la parentalité dans une clinique du lien, de la transmission, sachant que le déni de la langue maternelle dans la migration bloquent ou freinent le développement de l'enfant. Et on ne peut agir avec les enfants et leurs familles qu'à partir de leurs attachements multiples à des langues, des lieux, des ancêtres, des manières de faire.

L'auteure préconise une école enfantine qui constituerait un lieu d'interface entre le dedans (famille) et le dehors (école), un

Notes de lecture

Les discriminations selon l'origine

Dossier réalisé par Serge Slama
Problèmes politiques et sociaux,
n° 966, novembre 2009
La documentation Française



Les discriminations selon l'origine, un tournant de ce siècle (l'article 13 de la directive européenne de 2000) qui imposa un paradigme, longtemps enfoui en France sous la couche de l'utilité de l'immigration, puis de son « intégration » dans un État de droit qui s'ignorait comme pays d'immigration ou comme pays aux origines diverses. Il aura fallu donc que la France élargisse, au-delà de l'élargissement économique dont on fête en ce moment même le cinquantenaire, l'horizon de sa dimension politique et la perspective de sa famille d'appartenance, dans une entité diverse de fait pour que ce paradigme prenne corps juridiquement et institutionnellement (la mise en place du GELD puis de la HALDE).

A vrai dire, c'est depuis les années 1990 que des chercheurs avaient multiplié les travaux qui alertaient sur les phénomènes de discrimination selon l'origine ou « raciales ».

Ce travail d'élaboration avait permis de dégager les systèmes de représentations du tropisme intégrationniste, dominant dans les années 1980, comme manque ou défaut (culturel, social, principe) voire congénital chez l'Autre. C'est la société elle-même qui intègre ou freine l'intégration. Le paradigme des « discriminations selon les origines » a donc au moins ce mérite : mettre la société face à ses propres aveuglements.

La lutte concrète contre les discriminations selon l'origine est une autre paire de manches : elle convoque, au-delà même de la performance de l'appareil juridique, la volonté politique, l'adéquation des institutions mises en place, les moyens adéquats de mesure et de lutte contre cette pathologie sociale et la volonté citoyenne d'aller au-delà des textes et d'ancrer une vraie transformation des pratiques. Sans compter les multiples tentatives d'euphémisation (les belles chartes programmatiques d'égalisation des chances par exemple), et sans compter les manières dichotomiques dont le abat « scientifique » aborde souvent ces questions : discriminations ethniques ou discriminations de classes ?

Le dossier réalisé par S. Slama (maître de conférence en droit public) a le mérite d'attirer l'attention, avec un souci didactique, sur la complexité de ce phénomène : ses fondements, son état des lieux et l'efficacité de ses instruments. Le tout signé des noms les plus avertis et accompagné de rappels bibliographiques concis. ■

Abdellatif Chaouite

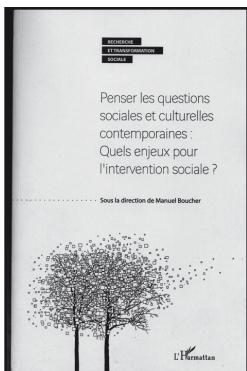
Notes de lecture

Penser les questions sociales et culturelles contemporaines

Quels enjeux pour l'intervention sociale

Manuel Boucher (ss. direction)

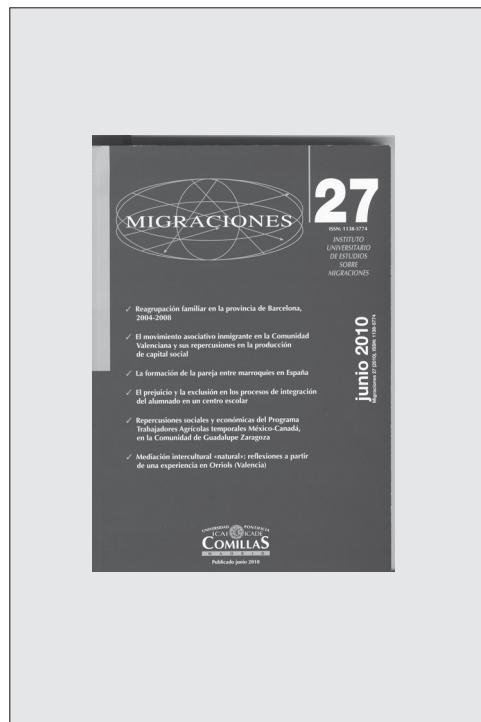
L'harmattan 2010



Les transformations économiques, technologiques, sociales et culturelles interrogent à nouveaux frais les constructions des réalités sociales actuelles et donc les modèles et les schèmes d'action du travail social. La perte de la centralité du travail comme source de statut et de culture et sa transformation en activités professionnelles et personnelles plus ou moins précaires a livré le corps social à une perte de ses liens. Ce déplacement de l'axe, du travail au lien social, recompose la topographie sociale autour des questions de l'appartenance, de la vulnérabilité, de la sécurité, de l'estime, de la reconnaissance, des processus discriminants, etc. Les acteurs sociaux, au devant de la scène de ces recompositions, doivent s'armer des outils adéquats d'analyse pour ne pas perdre leur âme en quelque sorte : quitter les valeurs et les capacités émancipatrices du « travail social » au profit d'un rôle de contrôleurs sociaux.

« Penser les questions sociales et culturelles contemporaines » remplit cet objectif de faire ressource sur les enjeux pour l'intervention sociale. Organisé autour des thématiques : Cohésion sociale, ségrégation et sécurité ; Migrations, identité et ethnicité ; Intégration, précarisation et intervention sociale, il rassemble les contributions de chercheurs en travail social et universitaires. Il est introduit par la transcription d'une conférence du sociologue Alain Touraine qui analyse l'évolution des représentations et des conceptions que la société avait du travail et la transformation majeure dans la période contemporaine qui donne au thème de la communication plus de place qu'au thème de la production ■

Abdellatif Chaouite



Notes de lecture

**La Réussite éducative
Une dispositif questionné
par l'expérience**
**Véronique Laforets
(coordination)**
Cahiers de l'action, n° 27
Injep Éditions



Comment l'expérience interroge les politiques et les dispositifs éducatifs, c'est la question que ce numéro des Cahiers de l'action pose. Le dispositif interrogé est celui appelé DRE (Dispositif de Réussite éducative), dernier né (2005) d'une suite des politiques éducatives de ces trente dernières années. Il repose sur la définition et l'accompagnement de parcours éducatifs personnalisés, au croisement de la politique de la Ville et de l'action sociale et éducative.

Véronique Laforets qui a coordonné l'ouvrage est chargée de mission au Centre Ressource Enfance faille École de l'Isère (Crefe 38) et animatrice du réseau des coordonnateurs DRE du département. Elle s'est donc appuyée sur ce réseau (Isère et Savoie) pour mobiliser, dans une démarche réflexive, un regard interrogateur sur ce dispositif. Les différentes contributions abordent trois aspects : le premier positionne

le DRE dans son contexte sociopolitique et interroge ses effets sur les pratiques professionnelles et le lien qu'il permet entre le projet personnel et le projet collectif. Le second laisse place à l'expérience des acteurs et à leurs interrogations. Le troisième propose des pistes de réflexion et d'interrogations des pratiques, du sens, de la place des familles, du droit commun, etc.

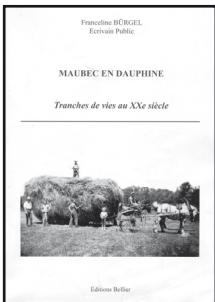
Un outil fort utile pour tous les acteurs (sociaux, politiques, institutionnels, associatifs, parents) concernés, confrontés à ce que « Réussite » peut vouloir dire dans les usages, les contextes, les pratiques éducatives des uns et des autres, les politiques sociales menées. ■

Abdellatif Chaouite

Notes de lecture

MAUBEC en dauphiné *Tranches de vies au XXème siècle* Franceline Bürgel

Editions Bellier, 2010, 217 pages.



Franceline Bürgel trace ici, telle une saga, la vie maubelane (1) du début du 20^e siècle jusqu'aux années soixante-dix, et ce à travers des témoignages de Maubelans ayant vécu la période étudiée. Elle éclaire et situe historiquement ces témoignages grâce aux documents d'archives municipales et départementales de la région, de la presse locale d'alors, des mémoires écrits sur Maubec, etc. Ce travail s'est voulu comme une véritable course à la montre pour sauver la mémoire de Maubec qui en a vu passer : la République et ses instituteurs, les deux guerres avec leurs disettes et leurs cortèges de morts maubelans, la mécanisation et l'électrification avec leurs conséquences sur le mode de vie paysan. Jusque dans les années cinquante, le char à banc était de mise. On marchait beaucoup à pied et par tous les temps. Dès les années 1960, Maubec commença à se transformer : eau, électricité, route, mécanisation... Durant la première moitié du siècle, on mangeait des *mattefaim*, on mesurait la richesse du voisin à la hauteur de son fumier, on devinait au caquètement de la poule le poids de sa ponte. On vivait des produits de la terre qui circulaient d'un métier à un autre : charcutier, laitier, meunier, maréchal ferrant, boulanger, menuisier, cafetier, épicier, boulanger,

ambulant, buraliste, facteur... Malgré les tracas quotidiens et la dureté du travail, labours, semaines, moissons, vendanges, mondailles, où l'on s'active des premières lueurs de l'aube jusqu'à la tombée de la nuit, rien n'empêchait, au contraire, les Maubelans, pourtant *tozo occupa*, de festoyer à toute occasion, tirer la corde (Maubec était champion), faire des virées chez mémé Ferrand pour boire le vin au mètre jusqu'à devenir rond comme une bille (on *lichait* aussi pas mal du vin *bourru* chez Cabet) et finir par chanter la *youvette* ou la *Vogue de Saint Alban*, s'assoupir sur la place à l'ombre d'un sycomore, ou s'asperger d'eau du Bion qui coule paisiblement entre deux rangs de peupliers.

Voilà un livre quasi sonore tant le bruit du labeur, les chants, les cris des hommes et des bêtes, le parcourt de bout en bout. Au terme de la lecture, on entend encore «les *taquants* claquer sur le caillou», sonner l'angélus, le ronronnement de la batteuse, le cheval du laitier, patoiser à tout va, ah le savoureux patois indissociable de cette vie rustique : - *com te qu'te vâ ? -E va tô plan*. Et ces doux bruits nostalgiques s'accompagnent de fragrances qui sourdent de la terre nourricière célébrée dans l'art de marier les aliments : chicorée à l'orge grillée, pain frais à l'huile de noix, gniole dans le café, l'andouille au sortir du fourneau, boudin, fricassée, grattons, saucissons ... Allez ! *Bâre on coup, é te retapera...* ■

Achour Ouamara

(1) La commune de Maubec jouxte Bourgoin-Jallieu (Canton Bourgoin-Jallieu Sud, arrondissement de la Tour du Pin).

Mots du patois maubelan

- *Bâre on coup, é te retapera* : bois un coup, ça te remettra sur pieds
- *Com te qu'te vâ ? - E va tô plan* : Comment tu vas? - ça va doucement -
- *Licher* : boire
- *Mattefaim* : qui mate la faim
- *Pocane* : bêtise
- *Taquant* : dessous en bois de la galochette
- *tozo occupa* : toujours occupé
- *Vin bourru* : vin blanc pas clair

Notes de lecture

Nous avons également reçu

